



RESPONSABLE PEB

Numéro d'agrément : PEB-00987-R

responsable peb	ZOBAK Nicolas Rue des Pêcheurs n°25 6030 Goutroux	www.zobak.be 0473/69.63.87 infos@zobak.be TVA 0817.132.156	signature
-----------------	---	---	-----------

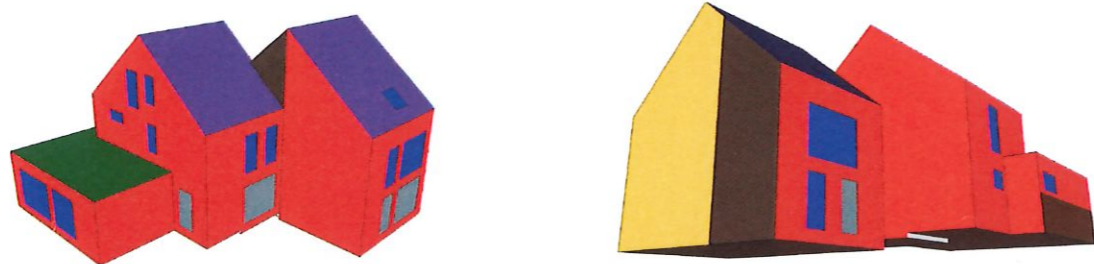
projet	Exigences thermique et de ventilation réglementaires Construction de deux habitations unifamiliales
--------	---

adresse chantier	Rue du bois n°(nc) B-6141 Forchies-la-Marche 2e Division de Fontaine-l'Evêque / Forchies-la-Marche / Section B / n°892 e	signature
------------------	--	-----------

maître d'ouvrage		
------------------	--	--

architecte	Mme DELMOUSEE Catherine Rue de Roux n°75 B-6140 Fontaine-l'Evêque	signature
------------	--	-----------

Délimitation du volume protégé



En Région wallonne, la réglementation sur la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) s'applique à l'ensemble des bâtiments (sauf exceptions explicitement visées par la réglementation), pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis d'urbanisme. Chaque nouvelle révision annule tous les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers ni utilisé sans l'autorisation de l'auteur de projet (l'architecte). Ce plan est destiné uniquement à une meilleure compréhension des exigences thermiques et de ventilation de la Région Wallonne en vigueur depuis le 1er septembre 2008. Si une incohérence est relevée, la signaler sans délais au Responsable PEB. Le non respect de nota entraine l'entière responsabilité de l'exécutant.

n° projet	PEB2051	n° plan	01/07	date	25/12/20	indice	A
-----------	---------	---------	-------	------	----------	--------	---

REMARQUES IMPORTANTES :

TOUT CHANGEMENT DES ELEMENTS PRESENTES, ISOLATION, CHAUFFAGE, VENTILATION ETC, DOIT ETRE SOUMIS AU RESPONSABLE PEB POUR AVIS.
LA HOTTE DE CUISINE NE FAIT PAS OFFICE D'EXTRACTEUR MECANIQUE POUR LA VENTILATION !!!

Minimum d'isolation requis :

- Menuiseries extérieures incluant un coefficient thermique global de U_w inférieur ou = à $1.5 \text{ W/m}^2\text{k}$ et un vitrage U_g inférieur ou = à $1.1 \text{ W/m}^2\text{k}$;
- Portes extérieures incluant un coefficient thermique global de U_d inférieur ou = à $2.0 \text{ W/m}^2\text{k}$;
- 10 cm min. de Polyuréthane projeté (λ inférieur ou = à $0.027 \text{ W/m}^2\text{k}$) pour l'isolation du plancher sur sol;
- 12 cm min. de Polyuréthane (λ = à $0.22 \text{ W/m}^2\text{k}$) pour l'isolation des murs extérieurs briques/bardage;
- 10 cm min. de Polyuréthane (λ = à $0.26 \text{ W/m}^2\text{k}$) pour l'isolation des murs enterrés;
- 4 cm min. de Laine Minérale (λ inférieur ou = à 0.035 W/mk) pour l'isolation des murs mitoyens;
- 22 cm min. de Laine Minérale (λ inférieur ou = à 0.035 W/mk) pour l'isolation de la toiture inclinée;
- 14 cm min. de Polyuréthane (λ inférieur ou = à 0.026 W/mk) pour l'isolation de la toiture plate;
- Il faut également réaliser toutes les coupures thermiques : bas des murs, toiture, châssis, portes, ... C'est à dire que tous les isolants doivent être en connexion. Les raccords entre éléments isolants ont pour but d'éviter les "ponts thermiques" et les différentes pathologies liées.

Techniques spéciales encodées dans la Déclaration Initiale :

- Chauffage Central : Chauffage Central Gaz à Condensation
- Système d'émission : Radiateurs
- Eau Chaude Sanitaire : Instantané via la chaudière gaz
- Ventilation : Système C (OAR + OEM) / Centralisé Type RENSON Healthbox 3.0 Smartzone
- Panneaux Photovoltaïques : Sans objet
- Panneaux Thermiques : Sans objet
- Blowerdoor : pas prévu

Divers :

- Il faut également toutes les coupures thermiques : bas des murs, toiture, châssis, portes, ... C'est à dire que tous les isolants doivent être en connexion. Les raccords entre éléments isolants ont pour but d'éviter les "ponts thermiques" et les différentes pathologies liées.
- Le producteur d'eau chaude sanitaire doit idéalement être placé au plus proche des appareils demandeurs, c'est à dire douche et baignoire essentiellement, afin de réduire la longueur des conduites et améliorer la performance du système.
- Le ventilation de type C (aérateurs naturels + extracteurs mécanique) est fortement conseillé avec un système d'extraction centralisé afin de réguler au mieux la ventilation de l'habitation.

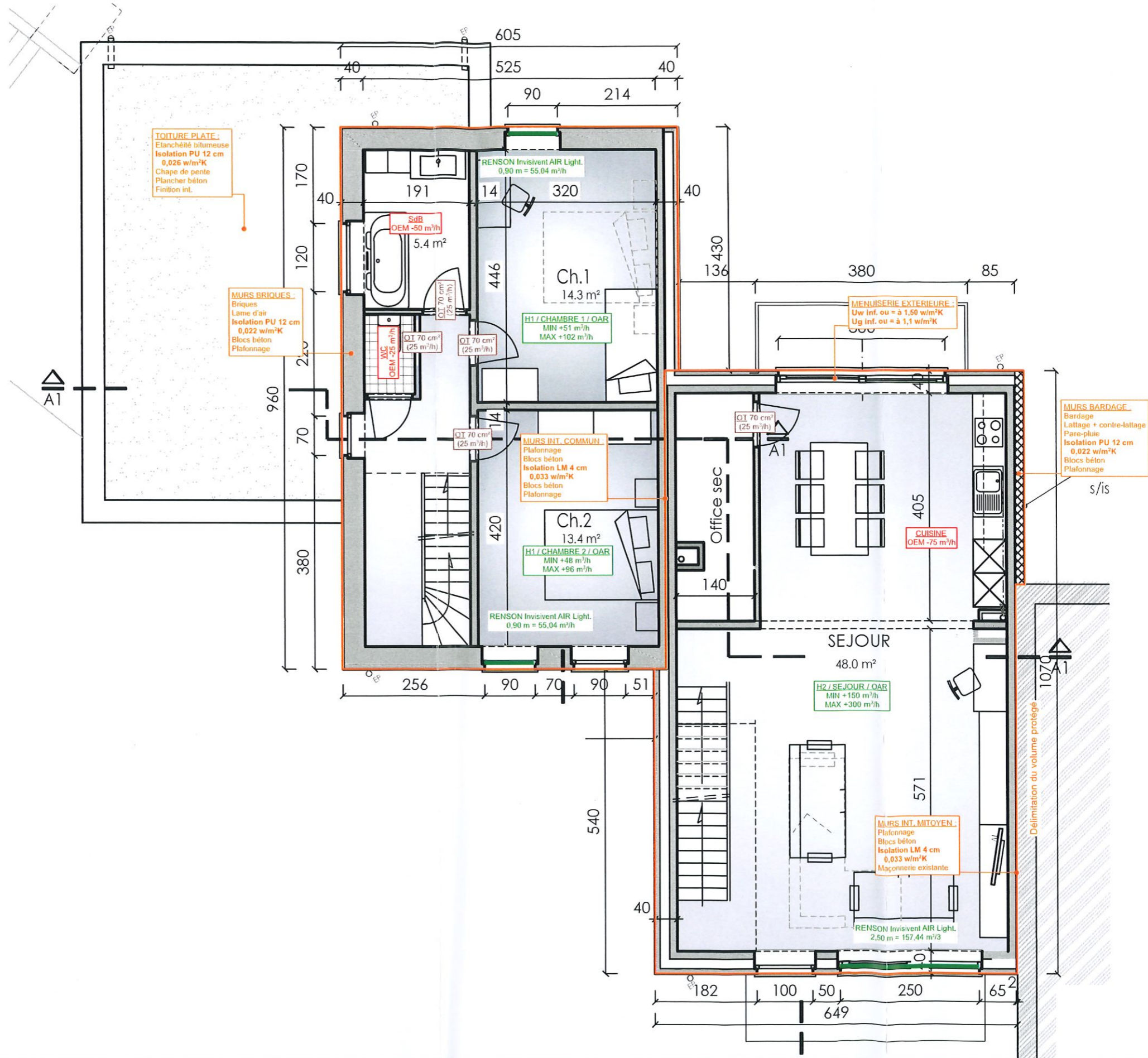
Débit de transfert d'air en m^3/h (grille) et la correspondance en cm^2 (détalonage de porte)

$\text{m}^3/\text{h} \rightarrow \text{cm}^2$	$\text{m}^3/\text{h} \rightarrow \text{cm}^2$	$\text{m}^3/\text{h} \rightarrow \text{cm}^2$	$\text{m}^3/\text{h} \rightarrow \text{cm}^2$	$\text{m}^3/\text{h} \rightarrow \text{cm}^2$
25 -> 69,5	65 -> 180,6	105 -> 291,7	145 -> 402,8	220 -> 611,1
30 -> 83,33	70 -> 194,4	110 -> 305,6	150 -> 416,7	230 -> 638,9
35 -> 97,22	75 -> 208,3	115 -> 319,4	160 -> 444,4	240 -> 666,7
40 -> 111,1	80 -> 222,2	120 -> 333,3	170 -> 472,2	250 -> 694,4
45 -> 125	85 -> 236,1	125 -> 347,2	180 -> 500	260 -> 722,2
50 -> 138,9	90 -> 250	130 -> 361,1	190 -> 527,8	270 -> 750
55 -> 152,8	95 -> 263,9	135 -> 375	200 -> 555,6	280 -> 777,8
60 -> 166,7	100 -> 277,8	140 -> 388,9	210 -> 583,3	290 -> 805,6

LEGENDE DE VENTILATION : SYSTEME C

OAR : Ouverture d'Alimentation Réglable [PEB Conforme]
 OEM : Ouverture d'Extraction Mécanique [PEB Conforme]
 OT : Ouverture de Transfert [Non obturable]

Proposition de grilles de ventilation RENSON ou similaires ayant des débits situés dans la fourchette de référence. Sans indications contraires, les débits renseignés sont les minimum obligatoires.



PERMIS

20 12 2020

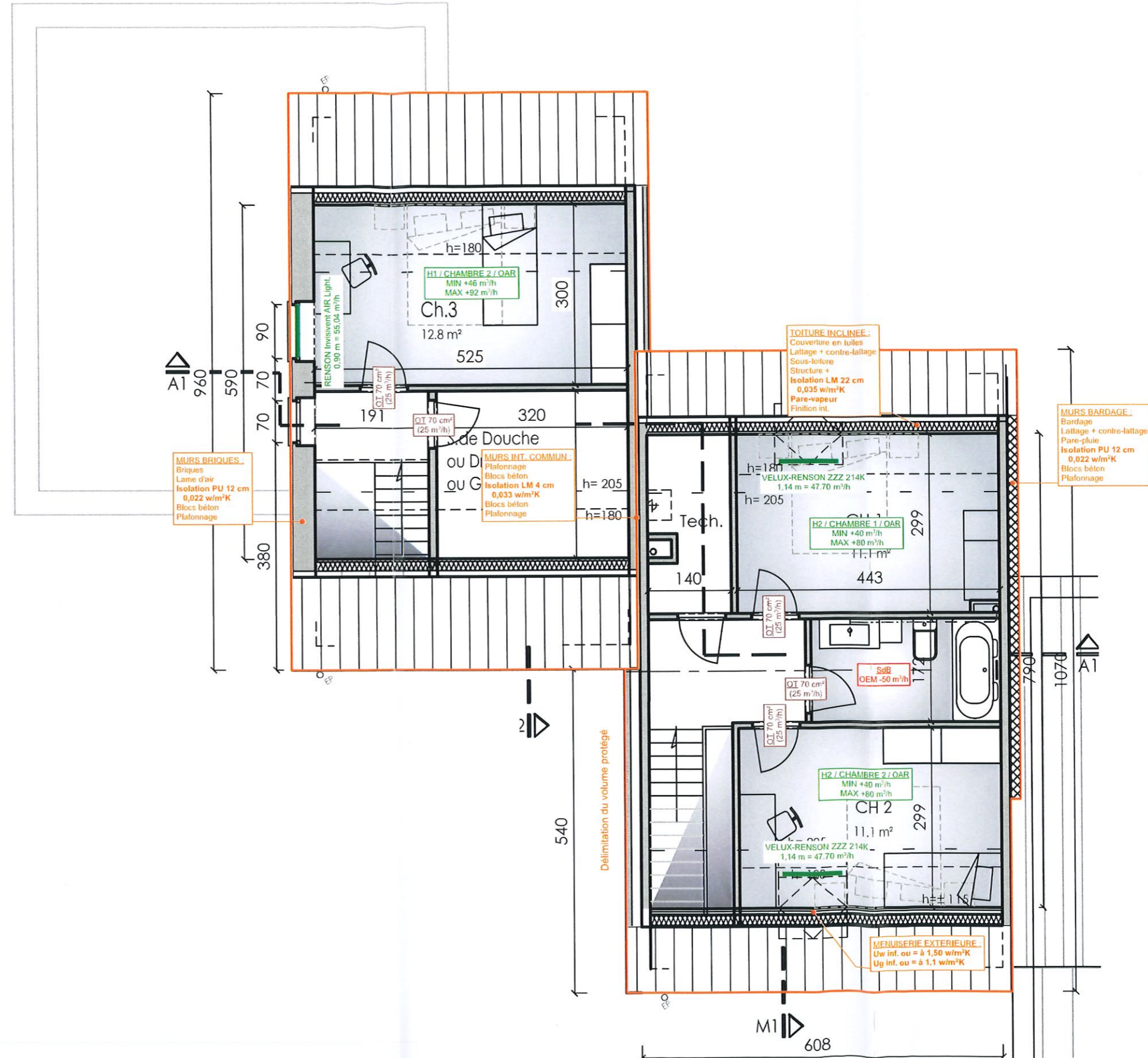
E

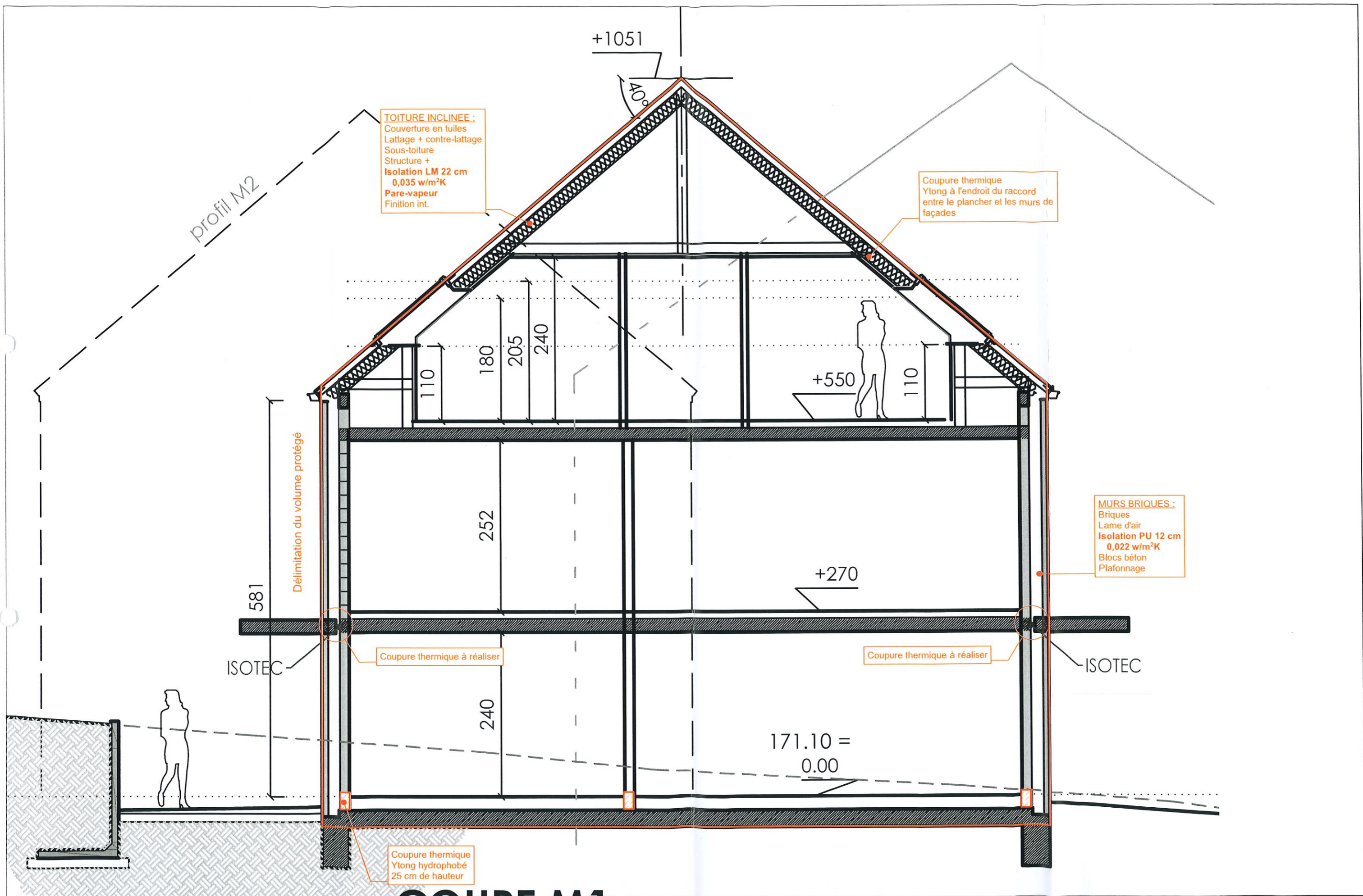
10°

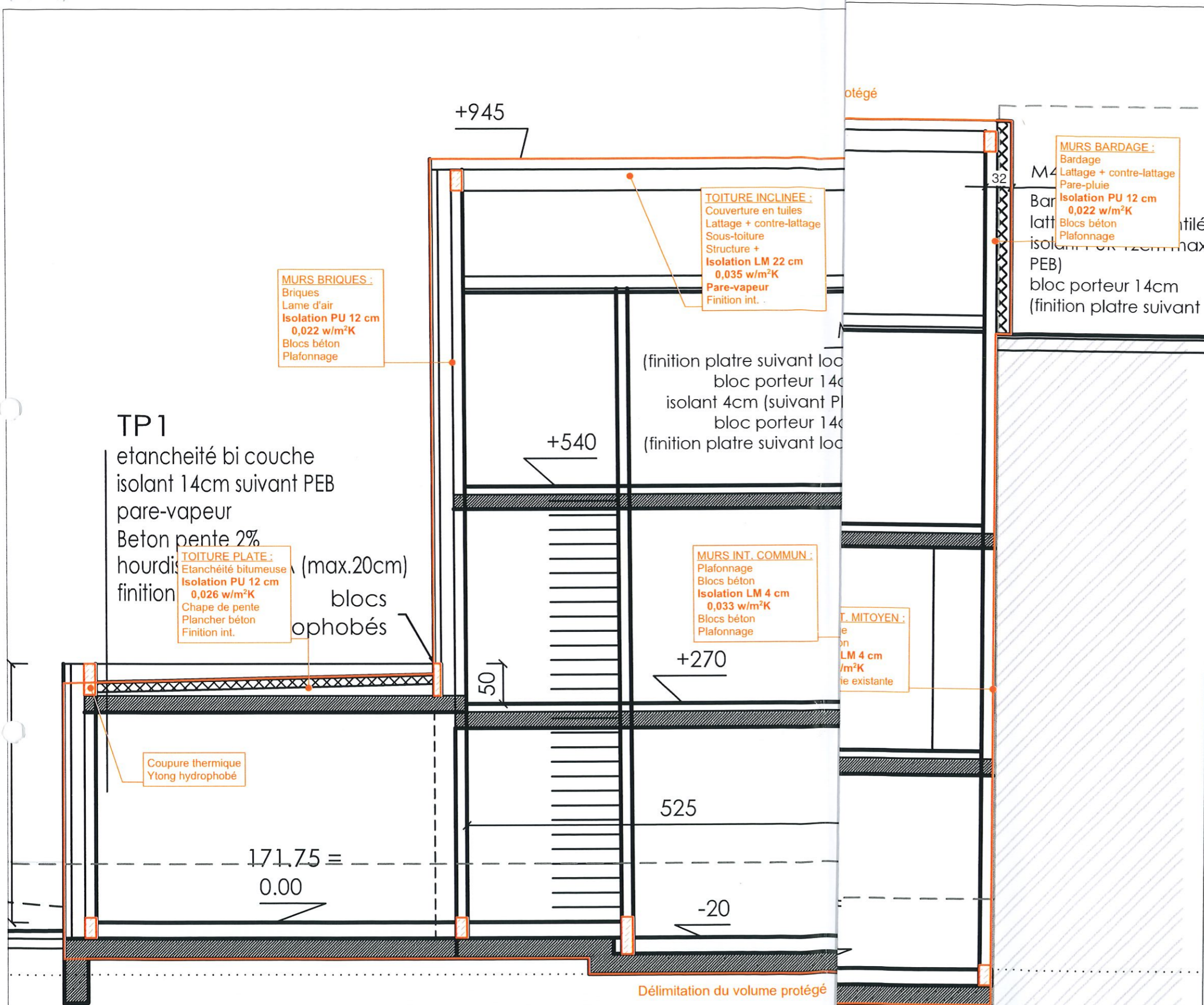
LEGENDE DE VENTILATION : SYSTEME C

OAR : Ouverture d'Alimentation Réglable [PEB Conforme]
 OEM : Ouverture d'Extraction Mécanique [PEB Conforme]
 OT : Ouverture de Transfert [Non obturable]

Proposition de grilles de ventilation RENSON ou similaires ayant des débits situés dans la fourchette de référence. Sans indications contraires, les débits renseignés sont les minimum obligatoires.







TP 1
 étanchéité bi couche
 isolant 14cm suivant PEB
 pare-vapeur
 Béton pente 2%
 hourdis (max.20cm)
 finition

MURS BRIQUES :
 Briques
 lame d'air
 Isolation PU 12 cm
 0,022 w/m²K
 Blocs béton
 Plafonnage

TOITURE INCLINEE :
 Couverture en tuiles
 Lattage + contre-lattage
 Sous-toiture
 Structure +
 Isolation LM 22 cm
 0,035 w/m²K
 Pare-vapeur
 Finition int.

TOITURE PLATE :
 Etanchéité bitumeuse
 Isolation PU 12 cm
 0,026 w/m²K
 Chape de pente
 Plancher béton
 Finition int.

MURS INT. COMMUN :
 Plafonnage
 Blocs béton
 Isolation LM 4 cm
 0,033 w/m²K
 Blocs béton
 Plafonnage

MURS BARDAGE :
 Bardage
 Lattage + contre-lattage
 Pare-pluie
 Isolation PU 12 cm
 0,022 w/m²K
 Blocs béton
 Plafonnage

M. MITOYEN :
 Isolation LM 4 cm
 0,033 w/m²K
 Structure existante

Coupure thermique
 Ytong hydrophobé

COUPE A1

Référence
PEB2051
 CARDELLA

ZOBAK
 Nicolas
 Responsable PEB

Construction de deux habitations
 unifamiliales

Sit. Proj.	25/12/20
Echelle: 1:50	Page 7/7